



Profession libérale à domicile : une adresse, deux usages, une seule ligne

Une part considérable des professions libérales exerce à domicile : un cabinet aménagé dans une pièce, une entrée séparée parfois, et une seule arrivée télécom pour tout le monde. Psychologues, kinésithérapeutes, avocats, architectes, traducteurs, thérapeutes, consultants — la configuration est la même, et elle crée une tension permanente entre deux usages qui n'ont ni les mêmes horaires, ni les mêmes exigences, ni les mêmes règles.

La fin du cuivre oblige à rouvrir ce dossier. Autant en profiter pour régler ce qui traîne depuis l'installation.

Le sujet numéro un : séparer les numéros

Beaucoup de praticiens en sont restés à l'une des deux solutions bancales : soit la **ligne fixe du foyer sert aussi de ligne professionnelle** — et un adolescent décroche un appel de patient —, soit le praticien donne son **mobile personnel**, ce qui règle la joignabilité et supprime toute frontière entre les deux vies.

Les solutions actuelles font mieux, pour un coût modeste. Un **second numéro dédié à l'activité** peut vivre sur le même accès, avec sa propre sonnerie, sa propre messagerie et surtout ses propres **plages horaires** : il sonne aux heures de consultation et bascule sur un message le reste du temps. Techniquement, cela passe par un logiciel de téléphonie sur l'ordinateur ou le mobile, décrit dans [softphones et mobilité](#), ou par un poste dédié dans le cabinet.

Trois bénéfices immédiats : le foyer cesse de répondre à votre place, vous ne diffusez plus votre ligne privée, et vous récupérez le droit de ne pas être joignable le dimanche. Ce dernier point n'est pas anecdotique dans les métiers où la charge mentale vient précisément de l'absence de frontière.

La confidentialité, sans céder à la panique

Plusieurs de ces professions sont tenues au secret, et la question se pose légitimement. Deux repères de bon sens, qui ne remplacent pas l'avis de votre ordre ou de votre conseil.

La voix sur IP n'est pas moins protégée par nature que l'ancienne ligne analogique — laquelle n'était d'ailleurs protégée par rien. Ce qui change, c'est que les protections deviennent des choix de configuration plutôt qu'une propriété du réseau. Ce qui mérite votre attention n'est donc pas la technologie, mais trois usages concrets : **l'enregistrement des appels**, s'il est proposé, doit être désactivé ou encadré ; la **messagerie vocale** transcrite ou envoyée par courriel fait sortir du contenu de votre cabinet ; et le **réseau du logement**, partagé avec le reste de la famille, mérite au minimum un réseau sans fil séparé pour l'activité. Le cadre applicable aux données personnelles en téléphonie est rappelé dans [RGPD et téléphonie IP](#).

Le risque le plus réel, en pratique, n'est pas l'écoute : c'est la **fraude téléphonique**, qui vise les petites installations mal protégées et produit des factures d'appels surtaxés passés la nuit. Les parades sont simples et se posent à l'installation : voir [sécuriser sa téléphonie IP](#).

Abonnement particulier ou professionnel ?

La question revient toujours, et la réponse honnête est : **cela dépend de ce qu'une journée d'arrêt vous coûte**.

Un abonnement grand public est nettement moins cher et parfaitement suffisant pour beaucoup d'activités : si une panne signifie décaler des rendez-vous d'une demi-journée, elle ne justifie pas un surcoût permanent. Un abonnement professionnel apporte principalement un **engagement de délai de rétablissement** et un support qui connaît votre dossier — voir [comprendre la GTR](#). Il se justifie quand l'activité s'arrête réellement sans lien : télétransmission quotidienne, consultations à distance, plateforme métier en ligne.

Deux éléments à intégrer à l'arbitrage, souvent oubliés : la part professionnelle de l'abonnement suit le régime fiscal de vos autres charges — question à poser à votre comptable, pas à votre opérateur — et un abonnement grand public souscrit à titre personnel ne comporte pas les mêmes engagements contractuels lorsqu'il sert à une activité. Les repères de prix figurent dans [prix d'une ligne fixe professionnelle](#).

Le débit partagé avec la maison

C'est le désagrément le plus fréquent et le plus facile à corriger. Une consultation à distance à dix-huit heures, pendant que la maison regarde des vidéos et que quelqu'un joue en ligne, donne une image qui se fige et un praticien qui répète. Sur l'ancien accès cuivre, c'était souvent insoluble ; sur la fibre, cela se règle en séparant les usages et, si besoin, en donnant la priorité au poste du cabinet.

Le point à surveiller reste le **débit montant** — celui qui envoie votre image — et la **couverture sans fil du cabinet** s'il est éloigné de la box. Un câble jusqu'à la pièce de consultation reste la solution la plus fiable et la moins chère, comme le rappelle [préparer son réseau local](#).

Le tour du cabinet avant de migrer

Cinq minutes, et elles évitent les mauvaises surprises : le **terminal de paiement** s'il est ancien ([les solutions](#)), le **lecteur de carte professionnelle** et la télétransmission pour les professions de santé ([détail ici](#)), l'**alarme** du cabinet, le **logiciel métier** et sa sauvegarde, et le **numéro publié** sur votre plaque, vos ordonnances, votre site et les annuaires professionnels — celui-là se conserve, sans discussion : voir [la portabilité](#).

Une dernière précision qui bloque parfois au dernier moment : vérifiez que la ligne professionnelle est bien **au nom sous lequel vous exercez**. Une ligne souscrite au nom du conjoint ou d'une structure dissoute complique toutes les démarches, à commencer par la conservation du numéro.

Cet article donne des repères généraux à visée d'information et ne constitue ni un conseil juridique, ni un conseil fiscal. Les obligations déontologiques propres à votre profession se vérifient auprès de votre ordre ou de votre conseil.

Pour aller plus loin

- [Softphones et mobilité : téléphoner sans poste fixe](#)
- [Sécuriser sa téléphonie IP : la fraude et les parades](#)
- [Télétransmission et professions de santé libérales](#)
- [Cabinets médicaux et maisons de santé](#)

Séparer les deux mondes coûte moins cher qu'on le croit

AILERYS Conseil dimensionne ce qu'il vous faut réellement — sans vous vendre un abonnement professionnel dont vous n'avez pas l'usage.

Échanger avec un expert : <https://finducuivre.info/contact/>

À lire aussi dans ce dossier

- [RGPD et téléphonie IP](#)
- [Prix d'une ligne fixe professionnelle](#)
- [Migrer sans DSI : la méthode des petites structures](#)
- [Postes, numéros, appels simultanés](#)

Article révisé le 25 octobre 2026 par FinduCuivre.info

<https://finducuivre.info/profession-liberale-a-domicile-une-adresse-deux-usages/>